

Document d'information sur le protocole expérimental

L'objectif de cette expérience est d'acculturer les élèves à certains aspects de l'IA au travers d'activités qui s'insèrent dans la continuité des programmes scolaires existants. L'idée est également d'anticiper l'intégration de l'IA dans les programmes de SNT de seconde.

Cette expérience consiste en la réalisation de deux cours qui présentent l'origine biomimétique des IA, les équivalences entre neurones biologiques et neurones artificiels et l'anthropomorphisme. Ce sujet s'insère plus largement dans un document d'accompagnement qui a été réalisé pour accompagner les enseignants qui souhaitent acculturer leurs élèves au sujet de l'IA :

 IA - Quoi enseigner

Liens au programme officiel (BO 2015) :

SVT : le corps humain et la santé - rôle du cerveau, fonctionnement du système nerveux

Technologie : éco conception inspiré du vivant

Tout ce dont il y a besoin pour le bon déroulement du protocole :

→ Un·e enseignant·e de SVT

→ Un·e enseignant·e de technologie

→ Un·e enseignant·e d'une autre discipline (par exemple, enseignant·e de français)

→ 2 classes de 3èmes (de préférence, les enseignant·es sont déjà des enseignant·es de ces classes)

→ Avoir à disposition 1h par semaine pendant 3 semaines un équipement informatique pour les élèves (ordinateur ou tablette pour chaque élèves)

Déroulement pour l'enseignant·e :

Tout au long de l'expérience, la doctorante sera présente pour accompagner les enseignant·es. Une réunion préalable sera réalisée avec les enseignant·es pour discuter ensemble du déroulement, présenter le matériel, discuter de la répartition des classes en sous-groupes, poser des questions...

Les deux classes doivent être divisées en deux sous-groupes de manière aléatoire :

Classe 1		Classe 2	
Sous-groupe 1a	Sous-groupe 1b	Sous-groupe 2a	Sous-groupe 2b

Un formulaire de consentement pour la participation sera envoyé aux parents des élèves. Les parents ne doivent remplir et signer le formulaire que s' ils **ne veulent pas** que leur enfant participe à l'expérimentation. Les élèves doivent également signer un formulaire de

consentement juste avant la première séance. Si certains parents ou élèves ne consentent pas à participer à l'étude, le cours leur sera quand même dispensé, puisque faisant partie du programme, mais ils ne rempliront pas le questionnaire de la semaine 3.

En semaine 1, les enseignant-es de SVT et technologie réalisent un premier cours d'une heure (accompagné par la doctorante) avec deux sous-groupes (1a et 1b ou 2a et 2b) en suivant les indications présentes sur les ressources pédagogiques fournies. A la fin de cette séance, chaque groupe reçoit des instructions par rapport à la séance suivante (lieu et date de la deuxième séance).

En semaine 2, les enseignant-es de SVT et technologie réalisent le deuxième cours, également d'une heure (accompagné par la doctorante) avec les deux demi-groupes qui lui sont assignés (1a et 2a ou 1b et 2b). Ici les classes sont mixées (c'est volontaire et nécessaire au bon déroulement !)

En semaine 3, la-le troisième enseignant-e intègre un petit questionnaire d'évaluation au sein de son cours.

Chaque séance est guidée grâce à des ressources pédagogiques clé en main dont voici un exemple pour chaque enseignant-e :

 Ressource SVT 2

 Ressource Techno 1

Temporalité :

Les expérimentations seront lancées sur l'académie de Montpellier de Septembre 2026 à Novembre 2026 et dans toute la France de Novembre 2026 à Janvier 2027.